



Prix québécois récompensant l'excellence en design d'intérieur

## Règlements

### L'admissibilité

Les PRIX INTÉRIEURS | FERDIE s'adressent aux designers et aux architectes de partout au Québec, œuvrant dans tous les champs de pratique du design d'intérieur, pour leurs projets réalisés ici ou à l'étranger.

Les projets doivent avoir été complétés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2005 et la date de dépôt de la candidature.

### Le jury et ses prix

Le jury est composé d'experts dans les domaines du design d'intérieur, de l'architecture, du design industriel ou de la communication (communication marketing ou communication graphique).

Le jury décerne un prix parmi les concurrents inscrits dans chacune des catégories. Il peut décider d'accorder plus d'un prix dans une catégorie ou de n'en accorder aucun. Il peut aussi créer un nouveau prix. Ses délibérations sont confidentielles et ses décisions sans appel.

### Le Prix du public

Les projets participants seront présentés au SIDIM où le public sera invité à voter pour son aménagement intérieur ou produit d'intérieur préféré.

## Présentation d'un dossier de candidature

**Ne sont recevables que les candidatures ayant respecté toutes les règles de présentation exigées.**

### Bulletin de participation

Le bulletin doit être dûment rempli. Il est important d'indiquer le maximum de renseignements et de remplir un bulletin de participation pour chacun des projets présentés. Ces renseignements pourront être publiés, entre autres, dans le numéro spécial du magazine *Intérieurs* consacré aux lauréats.

### Textes de présentation:

#### ■ Catégories 1 à 8 inclusivement :

Vous devez joindre un texte de 200 mots décrivant la nature du projet, le défi relevé, le concept adopté, l'impact du design, etc. qui pourra être repris dans les outils de communication du concours (sites Internet, magazine, etc.).

#### ■ Catégories 9 à 14 inclusivement :

Un texte supplémentaire de 200 mots expliquant en quoi le projet se distingue dans la catégorie est souhaité. Ce texte devient obligatoire pour inscrire un projet dans les catégories Développement durable, Accessibilité universelle et Prix étudiants.

#### ■ Vous devez également joindre les curriculum vitæ de l'agence et/ou des designers ou architectes impliqués dans le projet.

## Support visuel

Vous devez fournir des images\* numériques en couleurs. Les images des dossiers lauréats seront utilisées dans les outils de communication, dont le numéro spécial du magazine *Intérieurs* consacré au concours. Assurez-vous de fournir des images de qualité professionnelle et libres de droits.

### Images à fournir :

- Le plan d'aménagement final
- Des photos numériques du projet complété, y compris une vue d'ensemble de l'intérieur
- Si disponible, dans le cas de rénovation, de restauration ou de reconversion; une ou deux photos de l'intérieur avant les travaux (aménagement précédent)
- Catégories Design de produits et Prix spéciaux : des photos numériques des objets ou environnement présentés
- Catégorie Prix étudiants : des images numériques des perspectives, élévations, etc.
- Une photo numérique du concepteur ou de son équipe, représentation libre; officielle ou décontractée

*\* Chaque photographie doit être identifiée au nom du projet, du concepteur et du photographe (crédit photographique) le cas échéant. Les photos doivent être remises en format eps Photoshop d'une résolution minimum de 300 DPI, largeur ou hauteur minimum de 12 pouces. Vous devez imprimer les photos individuellement en photocopies couleurs sur feuilles 8.5po. X 11po. et les joindre au dossier.*

Dans le cas où le photographe se réserverait les droits d'auteur sur les images déposées, une licence signée par celui-ci doit être jointe au dossier, autorisant les organisateurs du concours à reproduire, publier, représenter ou autrement diffuser ces images, quelque soit le support utilisé, aux fins de promotion du concours et de ses lauréats ou à toutes autres fins reconnues par la loi. Cette licence non exclusive doit être accordée aux organisateurs du concours par le photographe, sans frais, sans limites territoriales, et pour une durée illimitée.

**Les organisateurs du concours ne peuvent être tenus responsables d'aucun litige avec le photographe suite à la parution des photos.**

### Crédits

- Vous devez vous assurer d'inscrire tous les crédits demandés dans le bulletin de participation pour chaque projet présenté.
- Les organisateurs du concours ne peuvent être tenus responsables de l'omission d'un individu ou d'une entreprise dans les crédits d'un projet lauréat.
- Les organisateurs du concours ne peuvent non plus être tenus responsables d'aucun litige pouvant exister entre les professionnels impliqués dans le projet, entre eux ou avec leur client.

### Propriété du dossier

Tous les documents déposés deviennent la propriété des organisateurs du concours et ne seront pas retournés. Les organisateurs n'assument aucune responsabilité envers le participant quant à la perte, disparition ou destruction d'un ou de tous les documents contenus dans son dossier de candidature, ni en cas de retard dans le dépôt de ces documents.

## **INSCRIPTION**

- L'inscription se fait exclusivement en ligne au **www.prixif.com**
- La date limite d'inscription est le 30 août 2007, 17h00.
- **Le dossier de candidature doit être complété et envoyé sous format électronique (CD ou DVD) et papier à:**

### **PRIX INTÉRIEURS | FERDIE**

Att: Audrey Scala

4398, boul. Saint-Laurent, bureau 103, Montréal (Québec), Canada H2W 1Z5

## **Tarifs**

- 100 \$CAN pour une première candidature (taxes non incluses).
- 75 \$CAN par candidature additionnelle (taxes non incluses).
- Le paiement de l'inscription se fait par téléphone auprès de Carolyne Forcier 514.284.3636, poste 225 ou en envoyant un chèque par la poste à l'adresse ci-haut. Les paiements devront être reçus au plus tard le 30 août 2007 avant 17h00. Les pièces ne seront officiellement inscrites que lorsque le paiement sera reçu.

## **Renseignements**

Audrey Scala

T 514 284-3636, poste 230

info@prixif.com